



La Trompette

Le Bulletin Municipal de Beaulieu-sur-Oudon

À partir de
cette année

Une
association
à la UNE

L'APE

(Association des
Parents d'Élèves)
à retrouver p.11

Le mot du Maire



Janvier est le mois des attentes, c'est le mois des vœux, donc aussi de l'espoir ; espoir d'une vie, d'un futur et d'un monde meilleur. Je vous souhaite, au nom du conseil municipal, une bonne année 2016 à chacun d'entre vous, à ceux qui vous sont proches, à ceux qui vous sont chers. Que celle-ci vous apporte santé, bonheur et réussite dans vos activités et projets.

Les réalisations de l'année et les travaux à venir vous sont détaillés par les membres des commissions nouvellement élus suite à l'élection municipale complémentaire de décembre. Dans ce bulletin, vous trouverez également le trombinoscope de la nouvelle équipe municipale ainsi que le personnel sans lequel aucune commune ne peut fonctionner normalement ni assurer un service public de qualité, je tiens à les remercier.

À l'intérieur de ce bulletin, un logo a vu le jour, c'est celui de la commune qui vous a été dévoilé lors des vœux de la municipalité. Merci à Monsieur Guillaume GERBAULT de la Brevintière de Beaulieu, auteur de celui-ci, qui s'est vu remettre un coffret cadeau.

Les actualités locales de la commune sont diverses et variées, des bilans et synthèses tenant à vous informer sont retracés dans **la Trompette** mais je tiens à vous informer de la dernière loi portant sur **la Nouvelle Organisation du Territoire de la République (la loi Notre)**. Cette loi vise à revoir la répartition des compétences entre collectivités, notamment en renforçant l'intercommunalité entre elles comme **le regroupement de Loiron avec Laval agglomération** et en réduisant le nombre de syndicats comme la suppression du SIVU, syndicat ayant la gestion du centre de santé de Loiron. C'est ce nouveau projet de schéma qui a été présenté pour avis aux conseils municipaux et aux organes délibérants. À ce jour, 26 conseillers communautaires dont Beaulieu sur Oudon ont refusé de s'allier avec Laval Agglomération ; nous ne saurons que fin mars, **le devenir de notre territoire au Pays de Loiron**.

En parallèle, nous continuons notre mutualisation avec la communauté de communes du Pays de Loiron, et cette année, un plan local d'urbanisme intercommunal se construira par secteur et nous serons joints avec Loiron/Ruillé St Cyr et Montjean.

Ce plan local d'urbanisme intercommunal devra être terminé pour fin 2018, nous ne manquerons pas de vous solliciter afin d'émettre vos observations sur l'avenir de vos propriétés et de vos terres. Nous devons réfléchir ensemble sur les différents endroits où construire, car il ne reste que trois parcelles à la vente dans le dernier lotissement « Le Coteau du Domaine ». Nous devons donc penser à accueillir de nouvelles familles et je sais que je peux compter sur nos associations et bénévoles qui s'investissent et qui permettent un lien social très fort, je leur exprime toute ma reconnaissance.

Merci à tous les artisans, commerçants, entreprises, professions libérales... pour vos initiatives et contributions au bon développement de la commune, et c'est ensemble, que nous continuerons à contribuer au bien être de chacun et à faire vivre un village qui nous est agréable.

Le Maire
Céline Hémon

Sommaire

Pages	
3	Les élus - État civil
4	Personnel et Budget
6-7	Les actions et projets
8-9	L'éducation
10-13	Les associations
14-15	L'environnement
16	L'action sociale
17-19	Les services Publics

Les élus - état civil

Composition du conseil municipal



CÉLINE HÉMON
Maire



CHRISTOPHE HERMAGNÉ
Adjoint au maire



SYLVIE GÉGU
Adjointe au maire



ANNE-SOPHIE MALIN
Adjointe au maire



ALAIN DESERT
Conseiller municipal



ANTHONY ROULLIER
Conseiller municipal



EUDOXIA JOUAULT
Conseillère municipale



FRANCK HIVERT
Conseiller municipal



IRÈNE HUCHEDE
Conseillère municipale



JEAN-LUC ROCHER
Conseiller municipal



TIPHAINE BAHIER
Conseiller municipal

Les Commissions

Commission NAP (Nouvelles Activités Périscolaires)

le personnel : Jocelyne, Martine, Emilie, Karen, Aude,
les élus : Anne-Sophie, Tiphaine, Céline

Les parents :
Régis Tribouilloy, John ou Nathalie Véron, Mélanie Bourdais, Yohann Poupin, Marie Vu-Sevestre

LES COMMISSIONS COMMUNALES :

Commission voirie :
Christophe HERMAGNÉ
Franck HIVERT
Jean-Luc ROCHER
John VÉRON
Anthony ROULLIER
Tiphaine BAHIER

Commission des bâtiments communaux et associations
Sylvie GÉGU - Irène HUCHEDE
Anthony ROULLIER
Alain DESERT
Tiphaine BAHIER

Commission école garderie - cantine
Anne-Sophie MALIN
Tiphaine BAHIER
Irène HUCHEDE
Céline HÉMON

Conseil d'école :

Anne-Sophie MALIN
Tiphaine BAHIER
Céline HÉMON

Commission enfance et jeunesse

Anne-Sophie MALIN
Franck HIVERT
Irène HUCHEDE
Eudoxia JOUAULT

Commission Emploi (le personnel et les recrutements)

Les titulaires :
Céline HÉMON
Anne-Sophie MALIN
Anthony ROULLIER
Irène HUCHEDE
Les suppléants :
Jean-Luc ROCHER
Eudoxia JOUAULT

Commission d'appel d'offres

Céline HÉMON
+3 titulaires :
Christophe HERMAGNÉ
Tiphaine BAHIER
Anthony ROULLIER
+ 2 suppléants :
Irène HUCHEDE
Franck HIVERT

Centre communal d'Action Sociale

Le Maire Céline HÉMON
+ 4 conseillers :
Christophe HERMAGNÉ
Sylvie GÉGU
Alain DESERT
Jean-Luc ROCHER
+ délégués des associations
Michel HUCHEDE
Henri LENAIN
Robert BOULINGUIEZ
Michelle BODIN

Commission Aménagement du territoire : Céline HÉMON
Christophe HERMAGNÉ

Commission de l'étang de la Guéhardière + Lagune + SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) (en relation avec les délégués du Syndicat d'eau) :
Céline HÉMON
Christophe HERMAGNE
Jean-Luc ROCHER

Commission bulletin municipal + Site Internet + Bibliothèque

Anne-Sophie MALIN
Sylvie GÉGU
Eudoxia JOUAULT
Anthony ROULLIER
Philippe de la SAYETTE
Claudine FOURNIER

Correspondant sécurité routière

Sylvie GÉGU - Franck HIVERT

Comité National d'Action Sociale

1 élu : Céline HÉMON
1 agent communal :
Claudine FOURNIER

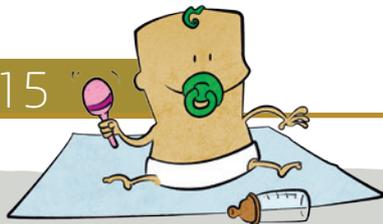
Aménagement du centre bourg

Anthony ROULLIER
Franck HIVERT
Céline HÉMON
Christophe HERMAGNÉ
Tiphaine BAHIER
Irène HUCHEDE

LES SYNDICATS INTER-COMMUNAUX :

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable du Centre Ouest Mayennais
1 titulaire. Céline HÉMON
+ 1 suppléant Alain DÉSSERT

État-civil 2015



Naissances

Matéo BELLENGER	04 janvier	2, rue de Bretagne
Johann MONTEBAULT	26 janvier	6, impasse du Bordage
Lucie GENDRY LESSEURE	03 février	La Rousselière
Mathéo BESNIER	11 février	6, domaine des Sables
Antoine GENDREAU	26 juin	8, rue de Bretagne
Victoire HERMAGNÉ	24 août	L'Hommeau
Lola GAZENGEL	12 septembre	La Petite Buffardière
Léo CHEVILLARD	22 décembre	5, rue de l'Oudon

Mariages

Nicolas DAUBERT & Marylène HOUSSAIS
le 23 août

Transcription de décès

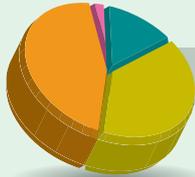
Jean-Louis ROUSSELET - 2 janvier
7, rue de l'Étang
Joseph PAILLARD - 1^{er} mai
l'Orresse
Hélène LAGOUTTE - 6 juillet
12, rue de Verger

Personnel et Budget



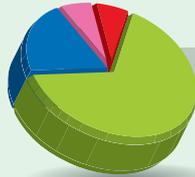
Budget et Subventions

Section de fonctionnement



Dépenses
439 992,50 €

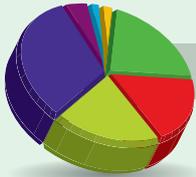
- 45% Charges à caractère général
- 39% Charges de personnel
- 13% Atténuation de produits
- 3% Autres charges de gestion courante



Recettes
786 170,35 €

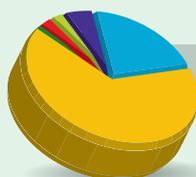
- 7% Produits des services
- 66% Impôts et taxes
- 20% Dotations et subventions reçues
- 7% Autres produits de gestion courante

Section d'investissement



Dépenses
212 722,66 €

- 3% Réhabilitation douve et lavoir
- 3% Acquisition vidéo projecteur école
- 25% Projecteurs église et grotte
- 23% Aménagement du bourg avec chemin piéton et terrain
- 25% Travaux de voirie, sécurité et amélioration des routes
- 40% Emprunts
- 6% Travaux autour de l'Église



Recettes
190 821,41 €

- 21% RTE soldé des aides sur la commune
- 66% Affectation du résultat
- 1% Fond de compensation TVA
- 3% Aide suite aux travaux sécurité de la douve
- 3% Solde subvention éclairage terrain de foot
- 6% Recette amortissement sur réseaux EP

Subventions 2015

Amicale des Anciens d'A.F.N et A.C.....	50 €
Association des parents d'élèves.....	250 €
Etoile Sportive de BEAULIEU.....	600 €
Association Beaulieu sous Tension.....	300 €
Alliance des BEAULIEU de France.....	175 €
Ass. communale protections cultures.....	160 €
S.P.A. (convention fourrière).....	150 €
A.P.E.I. 53.....	35 €
Centre Anticancéreux de RENNES.....	65 €
A.D.M.R. de MERAL.....	1 000 €
Secours catholique.....	49 €
U.D.A.F. 53.....	40 €
France Alzheimer Mayenne.....	35 €
Graines de génies junior assoc du centre de loisirs	
Montjean-Beaulieu.....	250 €
Don du sang (secteur Cossé/Quelaines).....	50 €
Amis de l'Oudon.....	150 €

Personnel municipal



SANDRINE GOISBAULT
Secrétaire de mairie



CLÉMENTINE DESMOT
Secrétaire de mairie



MAURICE FOUBERT
Agent technique



MARTINE CORNÉE
Agent de bureau à l'Agence Postale Communale,
Agent des services au NAP
(*remplacement et/ou renfort à la cantine et à la garderie)



HÉLÈNE FOUBERT
ATSEM pour le cycle 1



JOCELYNE FOUBERT
Agent de service à la cantine/
garderie/NAP + ménage dans
les bâtiments communaux



AUDE SOTERIS
Agent de service
à la cantine/garderie/NAP



ÉMILIE POIRIER
ATSEM en remplacement
d'Hélène



KAREN MÉNARD
Agent qui effectue
les remplacements du personnel
communal



Après avoir adressé ses vœux à la population présente, Madame le maire et son conseil municipal ont dévoilé le logo de la commune de Beaulieu représentant son village. L'auteur de ce logo, Guillaume GERBAULT, s'est vu remettre un coffret cadeau.

Quelques actualités locales ont été citées comme :

- Les travaux de la ligne à grande vitesse, qui sont rendus à différents stades
- L'aménagement autour du poste THT avec la rétrocession des terrains, autour de celui-ci, aux exploitants. Puis le préjudice visuel, dont les réponses ne devraient pas tarder à arriver.
- Dans le bourg, l'aménagement de celui-ci, en collaboration avec le Cabinet Plaine Études, se traitera par tranche sur plusieurs années : La première est l'aménagement de la rue de l'Étang en 2016 et celui devant l'école route du Pertre en 2017. Madame le maire a souligné, que la commune a besoin de cet aménagement pour conserver un cadre de vie sécurisant et accessible à tous. La municipalité est bien sûre consciente de la gêne que ces travaux vont occasionner ; mais afin que tout se déroule sans trop de problème, il ne faudra pas hésiter à questionner les ouvriers qui seront là également pour renseigner la population sur le déroulement du chantier devant leur maison et qui mettront tout en œuvre pour assurer au mieux leurs déplacements.
- La présence d'une animatrice à l'insertion au Chalet des Échanges de Savoirs de Port Brillet, **Violaine TRAVERS**, a présenté sa structure dont l'originalité réside dans le fait que les activités, projets, découvertes sont à l'initiative des participants. N'hésitez pas à consulter le programme sur le site Internet du Chalet des Échanges de Savoirs.
- Puis une parenthèse a été faite concernant le budget assainissement, avant de parler de celui de la commune que vous trouverez dans les pages à suivre. Effectivement, d'un point de vue légal, le budget assainissement d'une commune doit être autonome et en aucun cas être financé par le budget principal de la commune comme cela se passe en ce moment. La part fixe a donc dû être augmentée passant de 17€51 à 21€01 pour 2016 puis 26€05 au lieu de 21€01 pour 2017. En 2018, la part fixe annuelle se stabilisera aux alentours de 27 €. Ce qui représente pour un couple avec deux enfants pour une consommation moyenne de 80 m³ une augmentation de 30 € pendant deux ans.

• La situation financière de la commune par une analyse des dépenses et recettes réellement engagées en 2015 est expliquée par Madame le maire et annonce que l'autofinancement dégagé et/ou le fond de roulement permettra de financer des nouveaux programmes d'investissement comme le terrain multiactions, un bloc sanitaire pour la classe du cycle 3, des opérations de voirie et réhabilitations de logements communaux avec un rafraîchissement probable de la salle des fêtes qui sont en cours de réflexion au sein du conseil municipal.

• Un point a également été fait sur la dernière loi de la Nouvelle Organisation du Territoire de la République, ainsi que la construction d'un plan local d'urbanisme intercommunal dit PLUi avec la communauté de communes de Loiron et qui devra être terminé pour fin 2018.

• Un merci particulier a été adressé aux agents communaux, aux enseignantes des écoles et au personnel du centre de loisirs sans lesquels aucune commune ne peut fonctionner normalement ni assurer un service public de qualité.

Et présentation a été faite des nouvelles secrétaires au sein de la mairie, soit **Clémentine et Sandrine** qui ont commencé la comptabilité, les paies...depuis peu. Elles remplacent **Claudine** qui a pris une mise à disponibilité et qui s'est vue remettre un présent.

• Une pensée aussi pour les enfants du cycle 3 de l'école qui sont partis à la **Montagne au Collet d'Allevard** ; puis rendez-vous a été donné à certaines personnes dans la salle pour l'habituel repas du CCAS qui sera servi dans cette salle des fêtes le dimanche 28 février 2016.

• Deux diplômes de Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole ont été remis à Madame **Mariannick GUEST** et à **Monsieur Charles-Eric DE ROINCE** puis un diplôme décernant la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif a été remis à Madame **Monique PAILLARD**.

• Le traditionnel vin d'honneur a été servi par les conseillers Madame le maire a remercié toutes les personnes présentes ainsi que les présidents d'association et bénévoles qui oeuvrent au dynamisme de la commune au travers de leurs diverses actions et manifestations.



Les actions et Projets



Commission Bulletin

Des concours et des prix !

Au travers de la 2^e édition de la nouvelle version de la trompette n°27, vous allez pouvoir découvrir

de nouveaux onglets ; bulletin municipal que nous souhaitons toujours aussi attractif. En 2015, notre bulletin municipal a remporté le prix du meilleur journal communal décerné par l'AMF (Association des Maires de France) dans notre section commune de moins de 500 habitants, aussi, suite au concours du logo, paru dans le flash de cet été, voici ci-contre le logo de Beaulieu sur Oudon.



Une asso à la UNE

Une nouveauté quant à la couverture de notre bulletin, tous les ans, nous mettrons en avant une association de notre commune, pour 2016, il s'agit de l' APE (Association des Parents d'Elèves) présidée par Valérie Leriche, vous y découvrirez les différentes activités faites avec les enfants.

Nous vous souhaitons bonne lecture au travers de cette trompette ;



Les menus sont consultables sur radislatoque.fr

Commission école - garderie - cantine

L'école de l'Oudon compte depuis le 1^{er} janvier 2016, 71 élèves, un effectif en perpétuelle évolution, nous nous en félicitons. Toujours dans un souci de bien-être des élèves, des projets verront le jour cette année.

La création d'un terrain multi-activités derrière la mairie à la disposition des élèves et des belloudonnais avec la possibilité de pratiquer du **foot, hand ball, basket, volley-ball.**

Pour le cycle 3, classe près de la mairie, une extension d'un bloc sanitaire attenant à la classe sera installée.

En octobre dernier, **Aude SOTERAS**, un nouvel agent, est venue compléter l'équipe municipale.

CANTINE

Avec une moyenne de 45 élèves par jour déjeunant le midi, **Jocelyne Foubert, Aude SOTERAS, Emilie POIRIER, Karen MENARD** sont présentes pour servir les enfants.

Pour la 2^e année, nous travaillons avec **Restoria**, groupe qui privilégie l'approvisionnement local, respecte la réduction des déchets, et toujours avec un objectif de faire des menus frais et équilibrés.

Depuis la rentrée scolaire, des modifications ont été apportées, il est convenu qu'au-delà de 45 enfants, **Martine CORNÉE** vient épauler l'équipe. Le coût du repas est de **3.33 €** par enfant.

Garderie

Tous les jours de 7h à 8h50 et de 16h45 à 19h, Aude SOTERAS, s'attache à vous accueillir tous les jours d'école. Comme l'an dernier, **le coût du ticket reste à 1€.**

Menus
Frais, équilibrés
approvisionnés
localement !



2016... La création
d'un terrain
multi-activités





Les actions et Projets



Commission bâtiments communaux

Le parc locatif comprenant huit logements, fonctionne très bien, un de ces logements a été rééquipé de radiateurs basse consommation. Pour l'église, le moteur de la chaudière a été refait. À ce jour, nous sommes en attente avec le couvreur, d'une nacelle

pour réparer les ardoises manquantes et une fuite d'eau qui persiste ! La commission bâtiments va étudier les travaux de rénovation de la salle des fêtes, le couloir d'entrée et le sousbassement de la grande salle sont concernés.

Commission voirie

L'entreprise SÉCHÉ Travaux Publics du Bourgneuf la Forêt a effectué les travaux de voirie sur la commune pour un montant de **53 289 € HT**

• À savoir

- les voies communales de la route de Brielles et des Loges.
- les chemins communaux de la Thébaudière, du Grand Brassé, des Loges
- et étanchéifier le parking de la salle des fêtes

Le chemin communal des Hayes Monsaies est une limite de commune entre Beaulieu Sur Oudon et Le Pertre.

Nous avons mis en place une convention pour répartir les travaux de ce chemin.

La contribution de notre commune s'élève à **5 009 € HT**.

- Pour l'année 2016, nous continuerons l'entretien des voiries de la commune et entamerons l'aménagement du bourg.

En relation avec la voirie, depuis septembre 2014 jusqu'à juillet 2015, de nombreux vols de panneaux de lieux-dits ont été constatés.

La mairie les a remplacés. Si vous constatez des disparitions de panneaux ou tout autre chose, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Une échelle limnimétrique a été posée sur le pont de l'étang de la Guéhardière pour connaître à distance, le débit d'eau qui y passe. Elle a aussi été vandalisée fin juillet 2015 et remplacée le mois suivant.

Commission aménagement du territoire

Ligne à Grande Vitesse

Les travaux de la ligne à grande vitesse, sur notre commune, sont rendus à différents stades soit pour :

- Les plantations pour l'intégration paysagère de la ligne sont presque terminées, la fin est prévue au printemps 2016, un suivi des plantations est prévu sur plusieurs années,
- **La pose de la voie :** Les réglages de la voie sont terminés,
- **Les équipements ferroviaires** de voie sont en cours de finitions. Les mises sous tension des diverses installations d'équipements se poursuivent,
- **La mise sous tension de la sous-station du Pertre est prévue à l'été 2016.**

Elle alimentera en 25 000 V les fils caténaies.

À proximité de chez nous, la pose de voie (sur pré ballastage) avec le train de pose, se terminera en janvier 2016 en Sarthe côté Connéré. **Dès le printemps, nous devrions voir les essais des premiers TGV sur cette nouvelle ligne.**



Commission THT

Pour alimenter la future LGV, une sous-station électrique est en construction au Pertre par 2 liaisons souterraines de 225 000 volts. Ces enfouissements partent du poste de Beaulieu pour aller au Pertre. Le démarrage des travaux a débuté le 10 août 2015 et la fin est prévue vers le 15 mars 2016. Le 31 janvier 2015, une visite du poste électrique d'Oudon a été programmée pour les riverains. Après la fin de l'aménagement autour du poste, au cours du printemps, RTE a rétrocedé des terrains autour de celui-ci aux exploitants.

Concernant le préjudice visuel :

À la demande des riverains se trouvant proche de la ligne THT, une commission est passée pour estimer la valeur vénale et le montant des indemnités du préjudice visuel de leur habitation.

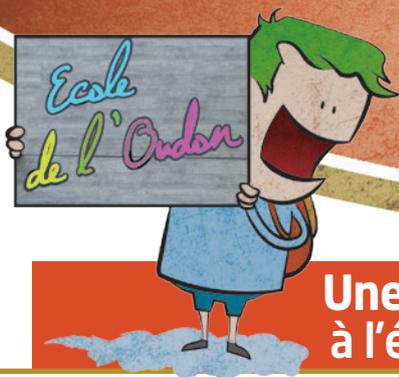
RTE a relancé le président de la commission pour connaître le délai de traitement des dossiers car cette commission a terminé ses visites sur Beaulieu depuis la mi octobre. Les réponses ne devraient pas tarder à arriver.

L'Éducation

BILAN NAP (Nouvelles Activités Scolaires)



Pour notre 3^e saison des **NAP (Nouvelles Activités Péri-scolaires)**, le personnel (**Jocelyne FOUBERT, Émilie POIRIER, Aude SOTERAS, Martine CORNÉE et Karen MENARD**) a mis en place des activités en corrélation avec le corps enseignant. En parallèle, **Sandrine SORIN et Florence FAUVEL**, sont venues faire des interventions sur la formation aux 1^{er} secours avec la visite d'un camion pompier. Toujours avec les rencontres intergénérationnelles, **Michel HUCHEDÉ**, est intervenu pour deux séances pour narrer différentes scènes de guerre. Suite à la LGV, une exposition a été proposée sur les fouilles archéologiques que les entreprises avaient découvertes. Une nouveauté faite par les NAP, un spectacle de Noël avec la venue du Père Noël, les parents ont pu apprécier les chorégraphies et théâtre des enfants. Merci encore aux différents intervenants qui ont pris le temps pour faire découvrir des activités aux enfants.



L'Éducation

Une nouvelle enseignante est arrivée à l'école de l'Oudon



Les élèves de l'école de l'Oudon ont fait leur rentrée le 1^{er} septembre et ils ont fait la connaissance de leur nouvelle enseignante. **Delphine Allart**, qui arrive de Mayenne, a en effet succédé à **Audrey Demange** dans la classe de cycle 3.

Cette année, elle a en charge 25 élèves (9 CE2, 10 CM1 et 6 CM2) et est complétée le lundi par **Anaïs Chapon**. **Brigitte Huchet** a en charge les 17 élèves de CP-CE1 (9 CP et 8 CE1).

Céline Fourmont était en congé maternité en début d'année et elle a été remplacée jusqu'à fin novembre par **Lucie Goupil**.

Cette année, sa classe compte 29 élèves (6 élèves de toute petite section, 8 élèves de petite section, 7 élèves de moyenne section et 8 élèves de grande section).

Pour cette année scolaire, l'équipe pédagogique a décidé de se concentrer sur les sciences avec notamment un travail autour du plan d'eau. Ce travail est notamment possible grâce à l'invention de **Damien Dumouset**, professeur des écoles spécialisé dans les sciences.

Cette année scolaire a été également marquée par la traditionnelle classe de neige au Collet D'Allevard. Les élèves sont partis du 20 au 28 janvier et ont été accompagnés par 2 parents d'élèves.





Les Associations

Les Amis de l'Oudon



17 ans que l'association " Les Amis de l'Oudon " existe.

Après quelques années d'interruption, le Téléthon a eu de nouveau lieu sur notre commune, grâce à l'association "Les Amis de l'Oudon" (qui a pour but d'organiser des manifestations et de récolter des fonds pour des associations humanitaires ou caritatives). Cette opération a permis de récolter la somme de 849 €.

Rendez vous est pris pour la prochaine édition qui aura lieu les 2 et 3 décembre 2016.

Toute l'équipe des Amis de l'Oudon vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2016.

Étoile sportive

Le bureau de l'étoile Sportive vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2016.

L'Étoile Sportive de Beaulieu se porte très bien, de nouveaux joueurs et un peu moins jeunes sont revenus pour monter l'effectif à 29 joueurs. La bonne ambiance et l'esprit d'équipe en sont pour quelque chose ; À la mi-saison les 2 équipes sont dans la 1^{re} partie du tableau, l'équipe A en 3^e division et la B en 5^e division.

Pour les jeunes qui souhaitent commencer ou recommencer ; n'hésitez pas à nous contacter car nos licences sont très attractives par rapport à d'autres clubs voisins avec lesquelles nous sommes en entente.

Président : Jean Luc ROCHER • **Vices présidents :** Victor HERMAGNÉ, Daniel NOËL • **Secrétaire :** Mickael VERGER



les Dates à retenir

5 mars 2016 La choucroute de l'ESB

2 juillet 2016 Le concours de palets

3 juillet 2016 Le tournois familial



Familles rurales Beaulieu-Montjean

La nouvelle équipe du bureau Familles Rurales de Montjean Beaulieu souhaite, par son entrain et dynamisme, donner un nouvel élan à l'association.

Notre bureau se compose de :

Monique Paillard, Présidente • **Sandrine Isse**, Vice-Présidente
Karine Gaudiau, Trésorière • **Annick Poulard**, Trésorière adjointe
Charlotte Travers, Secrétaire • **Sandra Perdiel**, Secrétaire adjointe
entourées de **Stéphanie Sobral**, **Marie-Claude Hivert** et **Aurore Petit**.

Les cours mis en place cette année sont :

Zumba kids (6 - 9 ans) • Zumba ados (8 - 14 ans) • Zumba adultes
Renforcement musculaire

Ces cours ont lieu le mardi soir, de 17h15 à 21h45, à Montjean, assurés par notre coach **Cécile Mahouin**.

Vous souhaitez vous inscrire ou nous rejoindre au sein de l'équipe n'hésitez pas !

soit par mail : familleurale.beaulieumontjean@gmail.com

soit par téléphone : 02 43 02 13 46

Nous avons des projets pour dynamiser et créer du lien entre nos 2 communes.

Les dates à retenir pour 2016 sont les suivantes

16-04-16 après-midi : stage découverte zumba à Beaulieu

18-06-16 après-midi : spectacle de fin d'année à Montjean

24-06-16 17h-19h - **25-06-16** 10h-12h

Inscriptions pour l'année 2016-2017 à Montjean

Juin 2016 : date à préciser pour inscription sur Beaulieu

Nous remercions par ailleurs les municipalités pour la gratuité de l'utilisation des salles.

Toute l'équipe vous adresse ses meilleurs vœux zumbathiques et sympathiques pour cette nouvelle année !





Les Associations

L'Association des Parents d'Élèves

L'association des parents d'élèves vous souhaite une bonne et heureuse année 2016, qu'elle vous apporte, réussite bonheur et surtout la santé.

Nous souhaitons remercier les nouveaux parents qui sont devenus membres de l'APE. N' hésitez plus il est toujours temps de venir nous rejoindre.

L'année 2015 fut pour nous une réussite. Nous nous efforçons de faire notre possible pour un bon fonctionnement, notamment lors des organisations des manifestations. Nous avons mis en place un nouveau système, avec un tirage au sort afin de faire participer les familles à tour de rôle lors des diverses manifestations, et ainsi soulager les bénévoles actifs. Nous sommes satisfaits car pour la 1^{re} soirée de novembre les parents ont répondu présents. Nous les remercions vivement en espérant que cela continue sur le reste de l'année.

Cette année 2016 est très attendue par nos enfants du cycle 3 qui partent au ski au mois de janvier. L'association participe en partie au financement de ce projet. Nous remercions notre nouvelle maîtresse **Delphine** qui a accepté de les accompagner et leur souhaitons à tous un excellent séjour.

La présidente
Valérie Leriche



les Dates à retenir

- 19 mars 2016 **soirée loto**
- 23 avril 2016 **soirée dégustation de vins**
- 1^{er} mai 2016 **Vide grenier**
- 25 juin 2016 **kermesse**
- 19 novembre 2016 **soirée à thème**



Cycle 3
séjour au ski
du mois de janvier





Les Associations

Alliance des Beaulieu de France

Dernier week-end de septembre, 23 belloudoniens ont mis cap plein sud pour "descendre" à la rencontre annuelle des Beaulieu de France à Beaulieu (Hérault).

Situé non loin des Saintes Marie de la Mer, pas de doute, nous étions dans le Pays de la Camargue, où comme le dit « l'hymne » de Beaulieu dans son second couplet :

« L'an 2000, direction l'Hérault
Danses flamenco et toreros
Et aussi les spécialités
Paëlla et taureau grillé »

Les 230 participants sont sous le charme de cet accueil, sans doute grisés par l'accent chantant des habitants et la température estivale à en faire perdre gilets à tout va. Ce village de 1700 habitants, dont l'association Les Languedociens de l'Alliance, sous la houlette de sa présidente Claudette Le Faou, vice-présidente de l'Alliance des Beaulieu de France, nous accueille pour la 2nde fois. C'est un programme dépaysant au cœur de leur patrimoine qu'ils nous ont réservés. Après une découverte du village historique le samedi matin, l'après-midi c'est à quelques kilomètres seulement, dans le cadre verdoyant de la Manade de Vitou, et sous un soleil flamboyant, que Laure et Jean Pierre Vitou nous ont fait découvrir les traditions et la culture camarguaises : apéro brasucade de moules arrosées de leurs meilleurs vins, saucisses de taureaux grillées à l'ombre des pins et des oliviers, jeux traditionnels dans l'arène avec les chevaux, marquage au fer des jeunes taureaux, le tout rythmé par la banda locale.

Le dimanche matin, lors de l'Assemblée Générale, le Président Antoine Berthelot quittait avec une émotion certaine son poste de président, ainsi que Michèle Cournarie trésorière.

Un nouveau bureau a été élu, avec à sa tête Emmanuel Le SECQ, maire de Beaulieu (Orne) qui nous ouvrira les portes de sa commune au cœur du Perche les 10 et 11 septembre 2016. Réservez votre date, le week-end est ouvert à tous et en particulier aux ados, accompagnés de leurs parents. En effet Emmanuel Le SECQ leur réserve un programme spécifique pour que les liens qui unissent les Beaulieu ne soient pas réservés aux adultes, mais qu'ils commencent par les jeunes.



le Pays de la Camargue

Beaulieu-sur-Oudon

recevra en 2017,
l'Alliance des Beaulieu
de France
pour sa rencontre annuelle du
mois de septembre.



Les Associations



Comité des Fêtes

1976 -2016 - Et oui 40 ans - Quarante années se sont succédées avec de belles fêtes de moisson.

40 ans que l'on parle de la petite commune de Beaulieu sur Oudon les belloudonniers peuvent être fiers de perpétuer la plus ancienne fête populaire de la Mayenne qui draine chaque année autant de milliers de spectateurs.

Je voudrais remercier les nombreux acteurs qui œuvrent pour que cette journée soit bien réussie, tout en sachant que le succès de cette fête dépend en premier des travailleurs qui pendant les 2 semaines qui précèdent le **jour J** se succèdent pour préparer le matériel, le terrain les animaux et assurent le contact avec les différents propriétaires. Merci aux membres du comité qui ont œuvré, tout au long de l'année pour la réussite et la pérennité de cette magnifique journée.

Comme vous le voyez nous avons besoin de bénévoles pour préparer nos manifestations de 2016 : marché du 1^{er} mai et le 7 aout 2016 moisson. Les hommes et les femmes qui voudraient nous apporter une aide peuvent prendre contact avec les responsables ils seront les bienvenus. Je voudrais maintenant vous présenter au nom du Comité des fêtes nos meilleurs Vœux de bonne et heureuse année et surtout de bonne santé à vous tous et à vos familles.

Henri LENAIN



L'Amicale AFN

2016, le centenaire des grandes batailles de Verdun, la plus meurtrière.

Cette année en plus des cérémonies habituelles une cérémonie nationale du souvenir aura lieu dans toute la France le dimanche 29 mai 2016. Je souhaite que vous soyez nombreux à nous accompagner, se souvenir est un devoir de citoyen. Les attentats de 2015 nous rappellent s'il en était besoin que la paix est toujours très fragile. Le 11 novembre c'est **Philippe de la SAYETTE** qui portait le drapeau de nos anciens de 14-18 qu'il en soit vivement remercié.

Notre joyeuse **Germaine DOUIN** a reçu son colis de Noël. Mes camarades et moi-même nous vous présentons tous nos vœux de bonne et heureuse année.

Henri LENAIN



Le Club des Retrouvailles

Les adhérents du « club des retrouvailles » de Beaulieu sur Oudon souhaitent à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2016.

Ils espèrent que de jeunes retraités les rejoignent afin d'assurer la relève et que le club puisse continuer à vivre encore 40 ans?... À bientôt peut être

Le club





- de mini guêpes pondent dans les pucerons et les chenilles,
- les hérissons et batraciens consomment des escargots, vers et insectes.

Attirez les auxiliaires du jardin

Il est rarement utile d'acheter des auxiliaires. Ils s'installeront naturellement dans le jardin, si vous savez l'aménager et l'entretenir pour les accueillir :

- **Planter des haies, arbustes champêtres, fleurs** qui accueillent et nourrissent une grande quantité d'auxiliaires,
- **Couvrir la terre avec un paillis** et limiter le nettoyage du jardin,
- **Accrocher des niochis** avant mars et des mangeoires durant l'hiver pour attirer les oiseaux,
- **Glisser des fagots de bois et de tiges creuses dans les haies** pour abriter hérissons, insectes, parasites des pucerons,...
- **Suspendre des pots de fleurs garnis d'herbes sèches** pour attirer les perce-oreilles dans les arbres fruitiers.



Faites confiance aux produits et traitements bio

Les noms indiqués sont ceux des matières actives (le nom commercial change selon la marque).

- **Bacillus thuringiensis** : contre les chenilles (ver du poireau, piéride du chou,...),
- **Anti-limace à base de phosphate de fer (Ferramol)** : considéré comme non dangereux pour les autres animaux du jardin et les animaux domestiques,
- **Badigeon à la chaux** : contre les parasites hivernants sur le tronc des arbres,
- **Savon noir liquide ou savon mou** : contre les insectes sans carapace,
- **Pièges jaunes ou pièges à phéromones** : pour capturer les insectes ailés (mouches blanches, pucerons, carpocapses...),
- **Voile anti-insectes** : barrière contre la mouche de la carotte, la piéride du chou, l'altise.

Pour toute information complémentaire, demandez conseil à l'une des 32 enseignes de jardinage du bassin de l'Oudon signataire de la charte Jardiner au naturel.

Le programme de lutte contre les pollutions diffuses du bassin de l'Oudon

La charte Jardiner au naturel est l'une des actions du programme de lutte contre les pollutions diffuses du bassin de l'Oudon 2015-2019. Ce programme vise à restaurer la qualité de l'eau du bassin et des captages d'eau potable à travers de nombreuses actions auprès des agriculteurs (formations, accompagnements, diagnostics-conseils), des collectivités (réduction de l'usage des produits phytosanitaires), des entreprises et artisans et du grand public.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.bvoudon.fr

rubrique Qualité de l'eau/Le Plan d'action du SYM.B.O.L.I.P.

Jardiner au naturel

Pour protéger les petites bêtes de nos jardins

Une biodiversité indispensable à l'équilibre du jardin

La plupart des êtres vivants du jardin sont indispensables à la fertilité et à la santé des plantes :

- **les décomposeurs (vers de terre, champignons,...)** décomposent les débris de végétaux... en matière organique (humus), indispensable à la fertilité des sols. Ils aèrent et ameublissent la terre.
- **les pollinisateurs (abeilles, papillons,...)** butinent les fleurs et participent activement à la reproduction des plantes.

Les pesticides nuisent aux insectes utiles

Seul un petit nombre d'espèces est ravageur des cultures. La grande majorité des êtres vivants n'est ni utile, ni nuisible au jardinier. Les désherbants, les produits de traitement et les engrais chimiques solubles détruisent tous les insectes. Les ravageurs en profitent toujours pour pulluler. Plus le jardinier traite son jardin et plus il doit traiter.

Les auxiliaires prédateurs

Les auxiliaires du jardin sont des insectes qui se nourrissent ou parasitent les ravageurs :

- **les coccinelles, syrphes et chrysopes** mangent par jour plusieurs dizaines de pucerons,
- **les mésanges et autres oiseaux mangent chenilles, pucerons, mouches,...**
- **les carabes** consomment **les œufs des limaces,...**

L'environnement



Inventaire des cours d'eau sur notre territoire

Aurore LEBRETON, travaillant à l'IAV, est en charge de l'inventaire des cours d'eau sur l'ensemble des communes.

Afin que l'inventaire des cours d'eau soit réalisé dans les meilleures conditions, chaque commune a créé un groupe de travail pour assurer le suivi des inventaires. Le but est d'associer les acteurs locaux à la démarche et de s'appuyer sur leur bonne connaissance du territoire de leur commune. Un guide méthodologique expliquant la démarche des inventaires est consultable en mairie. Pour connaître les personnes sur votre commune qui suivent ces inventaires, vous pouvez contacter la mairie.

GDON De Beaulieu (groupement de défense contre les organismes nuisibles)

Le groupement a pour but de limiter par tous les moyens les espèces nuisibles qui portent des préjudices en agglomération ou dans les campagnes. Des déclarations sont à faire auprès de la préfecture. La fédération départementale (FDGDON) peut également vous renseigner ou fournir des pièges ou appâts pour souris et rats.

Président du GDON de Beaulieu : Jean Luc ROCHER
Tel : 02 43 56 12 40 le matin



Frelon asiatique



Civisme et propreté Mieux vivre ensemble

Puisque la vie est faite tout autant de respect que de tolérance, voici quelques précautions pour vivre en bonne entente.

Circulation et stationnement



- Roulons à vitesse modérée, respectons les limitations de vitesse, les zones 30 en particulier.
- Stationnons nos véhicules uniquement sur les places matérialisées au sol.
- Ne stationnons pas sur les places signalées pour les handicapés.

Propreté



- Évacuons nos objets encombrants à la déchèterie sans attendre ; respectons les jours et horaires d'ouverture et n'abandonnons pas les déchets à l'entrée.
- Le trottoir n'est pas un croitroir : ramassons les déjections de notre chien sur le trottoir ou apprenons-lui à faire ses besoins dans le caniveau. Rappel : des canisachets sont disponibles gratuitement en mairie. Depuis le 27 septembre 2007, l'article R. 632-1 du Code pénal réprime toutes les déjections. L'article R. 48-1 du Code de procédure pénale permet de verbaliser cette contravention par un timbre-amende rose de 35€.
- Respectons les espaces verts communaux et privés.

Bruit



- Évitions de gêner nos voisins : le tapage diurne est interdit au même titre que le tapage nocturne.

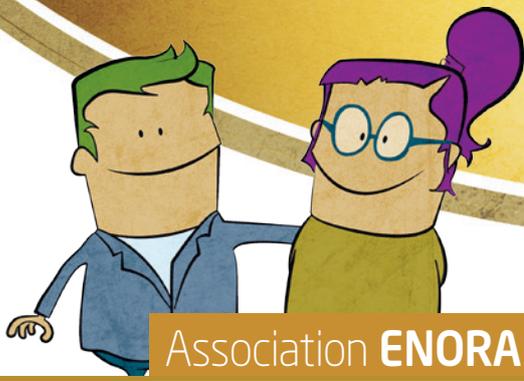


Courant 2017, l'installation de collecteurs tri sélectif seront installés dans le bourg.

DECHETTERIE MONTJEAN HORAIRES

LUNDI • MARDI • MERCREDI
et VENDREDI
13H30 à 18H

SAMEDI
9H30 à 12h • 13h30 à 18H



L'action sociale

Association ENORA

Cette année, vous avons accueilli une trentaine de motards faisant partie de l' Association caritative et de soutien, au service hématologie du CHU de Rennes, ou Enora a été soignée d'un neuroblastome (tumeur maligne provenant des cellules embryonnaires participant à la formation du système nerveux sympathique); ils ont emprunté le parcours n°1 sur le département du 53 les menant jusqu'à Beaulieu sur Oudon.



Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)



C.C.A.S. Le Centre Communal d'Action Sociale est composé d'élus et de représentants associatifs. L'assistante sociale Madame **POIRIER-SAUDRAIS**

est joignable à l'antenne de SAINT PIERRE LA COUR

1 rue des Genêts - 53410 SAINT PIERRE LA COUR

Tel. : 02 43 59 99 00 • FAX : 02 43 26 33 93

Suite à la validation par l'assemblée départementale de la nouvelle organisation de l'action sociale de proximité, ce sont deux assistantes de service social qui sont susceptibles d'intervenir auprès du public de **Beaulieu sur Oudon** :

Mme **Anne-Marie POIRIER SAUDRAIS** mais également Mme **Nadia HERVÉ**

Le site du Conseil Général lien direct :

www.lamayenne.fr/Auquotidien/enfance-famille-et-insertion vous donnera tous les renseignements sur : • Les antennes solidarité • La prévention et la protection des enfants et de la famille • L'accueil petite enfance • L'insertion sociale et professionnelle • L'habitat et le logement

Association ADMR

Profitez de votre temps libre et confiez nous l'entretien de votre maison en toute confiance.

Fini de courir entre vie de famille et vie professionnelle : vos enfants sont gardés chez vous aux horaires qui vous conviennent et les trajets écoles ou activités de loisirs sont gérés.

Une aide temporaire est bien utile pour vous accompagner lors d'un évènement qui vient changer votre vie familiale : grossesse, naissance, hospitalisation, maladie.

Qu'il fait bon vivre chez soi en toute sécurité :

des services spécialisés pour faciliter la vie à domicile des personnes en situation de handicap ou des personnes âgées.

Pour vous renseigner et vous guider dans vos démarches, contactez :

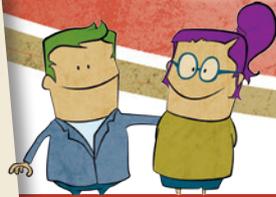
La présidente : Danielle ROUSSEAU **02 43 98 83 03**

Le référent local : Michel HUCHEDÉ **02 43 02 46 76**

Le référent famille : Béatrice GUÉGAN **06 70 17 78 68**



Les Services Publics



L'Échange des Savoirs - Programme 2016

Espace de découvertes et d'initiatives ouvert à tous pour créer du lien social

SANTÉ

Aquagym : Inscription obligatoire - Tarif plein 5,50€, avec CAP 3,50€.

Gymnastique douce : Inscription obligatoire - Adhésion annuelle de 80€ ou 40€ sous conditions de ressources Possibilité de séance de découverte.

ÉCHANGES DE SAVOIRS

Peinture sur céramique, soie et bois : prévoir un support.

Jeux du moyen-âge : Venez passer l'après-midi, à découvrir ou redécouvrir, des jeux datant du moyen-âge. N'hésitez pas à venir partager vos connaissances!!

INITIATIVES

P'tit dej' des initiatives : Discussion autour des projets passés et futurs, (bilan marché de Noël, loto, industrielle attitude, troc

plantes, autres).

ATELIER REPAS

Médiéval : Venez vous initier à la cuisine médiévale, en beaucoup, beaucoup moins volumineux !!
Inscription obligatoire - Tarif : 3.50€

22 rue de Verdun, 53410 Port-Brillet

02 43 98 09 22 - 06 75 30 33 17

lechalet53@orange.fr

Vous n'avez pas de véhicule ? Plusieurs solutions s'offrent à vous : covoiturage, train, Petit pégase. N'hésitez pas à nous contacter 02 43 98 09 22

Infos pratiques

Tarifs de la salle des fêtes applicable au 1^{er} janvier 2016

TYPE DE LOCATION		DIVERS	
Vin d'honneur	44 €	Avance sur location à la réservation	75 €
Après-midi détente club extérieur	60 €	Utilisation la veille de la location	30 €
Réunion	67 €	Utilisation le lendemain de la location	60 €
Soirée personnes de la commune	98 €	VAISSELLE	
Associations de Beaulieu	136 €	Location couverts complets	0.50 €
Soirée hors commune	156 €	Carafe cassée	2.00 €
Buffet campagnard	156 €	Verres, tasses, assiettes cassés	1.00 €
Soirée associative des communes extérieures	188 €	<i>Toute vaisselle cassée ou perdue sera facturée au prix d'achat.</i>	
Nuit de la St Sylvestre	166 €	FORFAIT MENAGE-RANGEMENT	
Mariage	260 €	Salle et parquet moyennement sale	40 €
PETITE SALLE ANNEXE		Salle et parquet très sale	80 €
Vin d'honneur	28 €	<i>Renseignements et réservation au secrétariat de mairie 02 43 02 11 40</i>	
Réunion	36 €		
Repas, soirée	77 €		



PETIT PÉGASE - Voyagez malin avec le PETIT PÉGASE !

2 € le ticket • Inscription en ligne sur le site du conseil général www.lamayenne.fr ou par téléphone au 02 43 665 333



les Dates à retenir

OPÉRATION ARGENT DE POCHE - (Inscription en mairie) du 12 au 26 mars pour les 16 - 18 ans

Les Services Publics

horaires à la Bibli

Samedi 10h30 à 11h30

Rez-de-chaussée de la mairie
service municipal gratuit & ouvert à tous.



La Bibliothèque

Courant 2015 les principales animations de la bibliothèque ont eu lieu en début d'année avec le thème du Japon. Les enfants du cycle 3 ont particulièrement appréciés l'écriture de kanji.

La manipulation des feutres biseautés leur était finalement plus aisée que pour les adultes. Le lendemain dans la cour ils saluaient leur maîtresse d'un « ohayô » (bonjour).

La lecture offerte à la bibliothèque lors des NAP pour les cycles 1 et 2 n'a pas été renouvelée depuis la rentrée scolaire.

Pour diverses raisons après des années d'assiduité le groupe des bénévoles s'est restreint, il fatigue également faute de lecteurs et de renouveau de bénévoles pour insuffler de l'énergie à cet espace de culture qui est à défendre et préserver 24 ans après sa création en 1992 sur la volonté de Joseph ROCHER, Maire.

En terme de temps libre également puisqu'une permanence est à tenir le samedi matin, les échanges de livres auprès de la bibliothèque de Loiron se fait les mardis ou jeudis en début d'après-midi 3 fois dans l'année et sur le temps scolaire, et la lecture offerte pour les NAP, s'il y en a entre 15 h 30 et 16 h 30, 2 fois dans la semaine par période d'école (entre reprise d'école jusqu'aux prochaines vacances).

Si vous avez aimé la lecture, l'envie de vous investir dans une activité sans trop de contrainte venez rejoindre le groupe des bénévoles le samedi 27 février 2016 à 10h30 à la bibliothèque.

Le Portrait d'un écrivain et photographe Mayennais

Jean-Loup Trassard, né le 11 août 1933 à Saint-Hilaire-du-Maine, est un écrivain et photographe français.

Il dit de lui-même qu'il est un « écrivain de l'agriculture ». Depuis 1961, il publie chez Gallimard et Le temps qu'il fait des textes courts, des récits, et des photographies et des textes dans lesquels il raconte son « territoire ».

La vision qu'il nous offre de la civilisation rurale traditionnelle qui disparaît irrémédiablement, est à la fois ethnologique et poétique. Il reçoit en 2012 le grand prix SGDL Magdeleine-Cluzel pour l'ensemble de son œuvre.

Extrait de **La déménagerie** de Jean-Loup Trassard

« Ma plus surprenante remarque — je m'intéressais déjà beaucoup aux fleurs des champs — fut que si les talus mayennais étaient tapissés de primevères, ceux de la Sarthe n'en nourrissaient aucune mais étaient fleuris de « coucou », plante que la botanique nomme « primevère officinale ». Elles sont parentes, mais tandis que la primevère, jaune pâle, est de faible parfum, le coucou — grappe sur une seule tige de plusieurs fleurs tombant comme clochettes — a des pétales d'un jaune très chaud et un parfum d'abricot mûr. Je regrettais que ce remplacement ne m'ait paru définitif qu'au bout de quelques kilomètres, je n'avais pu inscrire le point exact d'une ligne de partage ! Quand les charrettes se sont arrêtées, j'ai sauté le fossé pour grimper contre le talus et ramasser vite un bouquet que j'espérais offrir à ma mère, ainsi l'entrée en Sarthe eut odeur de coucou »



Quelques livres du même auteur, cités parmi les nombreuses parutions

Neige sur la forge

Gallimard - 2015

L'homme des haies

Gallimard, 2012 et coll. folio, 2014

La déménagerie

Gallimard, 2004 et coll. folio, 2006.

Copyright © 2015 Jean-Loup Trassard 2016 All rights reserved.



Les Services Publics



Adresse : à la mairie 22 rue de Bretagne
Tél : **02 43 02 11 30**
Levée du courrier tous les jours
à **12 heures**.

L'agence postale communale

Martine CORNÉE vous accueille chaque jour :

Toute l'année (hors vacances scolaires)

Lundi	10h30 à 12h	17h30 à 18h
Mardi	10h30 à 12h	16h45 à 17h15
Mercredi	11h30 à 12h30	Fermé
Jeudi	10h30 à 12h	17h30 à 18h
Vendredi	10h30 à 12h	16h45 à 17h15
Samedi	10h à 12h	Fermé

Pendant les vacances scolaires

Lundi	10h30 à 12h30	Fermé tous les après-midi
Mardi	10h30 à 12h30	
Mercredi	11h30 à 12h30	
Jeudi	10h30 à 12h30	
Vendredi	10h30 à 12h30	
Samedi	10h à 12h	



Le bureau de Poste de Port-Brillet est à votre disposition pour tout renseignement sur les produits financiers de la Banque Postale.

Tél : **02 43 26 12 35** ou **3639** (0.15 €/mn pour le service courrier (réclamation, recherche) ou le 3631 (appel non surtaxé)

Horaires de la mairie

Permanence de Madame le Maire
tous les lundis matin ou sur rendez-vous
à partir de 16h.

Secrétariat ouvert du lundi au samedi
de 9h à 12h (sauf mercredi)



22 Rue de Bretagne
53320 BEAULIEU-SUR-LOUDON

Tel : **02 43 02 11 40**

Fax : 02 43 02 03 75

mairie.beaulieu-sur-oudon@wanadoo.fr
www.beaulieu-sur-oudon.fr

Les Incivilités - ça suffit !

Madame, Monsieur,
Un certain nombre d'entre vous s'est adressé auprès de la mairie pour évoquer les problèmes de sécurité routière récurrents et d'incivilité routière sur la commune :

- **vitesse excessive en entrée d'agglomération,**
- **stationnement anarchique sur les trottoirs, devant l'école et sur la place des AC André MONNIER** à la sortie de l'Impasse des Rosiers
- **non respect des priorités à droite** et des panneaux de signalisation. Vous nous demandez à ce qu'il soit pris des mesures pour limiter la vitesse, jugée excessive mais aussi de verbaliser les stationnements sur la bande roulante pour accéder à l'impasse des Rosiers.

Je tiens à rappeler à chacun d'entre vous que la mairie ne peut corriger l'incivilité des conducteurs mais simplement aménager nos rues pour contraindre les usagers à ralentir et mettre en place des signalisations au sol.

Des études d'aménagement de la rue de l'étang et de la place des AC André MONNIER puis de la traverse de l'agglomération en lien avec le Conseil Départemental sont en cours de réflexion. Une première

tranche de travaux près de l'école sera très certainement réalisée en 2017.

Néanmoins, de ce pas, afin de sécuriser les piétons devant l'école, la commune va installer des jardinières ou du mobilier urbain sur les trottoirs puis merci de respecter l'interdiction de stationner ou d'arrêter sur la bande réservée à la circulation de l'impasse des Rosiers.

Soyez assurés de notre vigilance. Il appartient à chacun de veiller à respecter les règles élémentaires de la vie commune et si nécessaire de le rappeler à ceux qui ne le font pas. Le respect, ça change la vie.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour rappel, depuis cet été, le code de la route a évolué «Art R. 417-11 du Code de la route» :

«Est considéré comme très gênant pour la circulation publique tout arrêt ou stationnement sur les espaces réservés aux piétons» Cette infractions entraîne désormais une contravention de **135 euros**.

le Maire
Céline HÉMON

Votre agenda 2016



- Mairie
- Associations
- Comité des fêtes
- Parents d'élèves

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier 2017
V 1 Jour de l'an	L 1	M 1	V 1	D 1 9	M 1	V 1	L 1	J 1	S 1	M 1 Toussaint	J 1	D 1 Jour de l'an
S 2	M 2	M 2	S 2	L 2	J 2	S 2	M 2	V 2	D 2	M 2	V 2	L 2
D 3	M 3	J 3	D 3	M 3	V 3	D 3 12	M 3	S 3	L 3	J 3	S 3 20	M 3
L 4	J 4	V 4	L 4	M 4	S 4 10	L 4	J 4	D 4	M 4	V 4	D 4	M 4
M 5	V 5	S 5 4	M 5	J 5 Assomption	D 5 Fêtes des mères	M 5	V 5	L 5	M 5	S 5	L 5	J 5
M 6	S 6	D 6	M 6	V 6	L 6	M 6	S 6	M 6	J 6	D 6	M 6	V 6
J 7	D 7	L 7	J 7 7	S 7	M 7	J 7 13	D 7 14	M 7	V 7	L 7	M 7	S 7
V 8	L 8	M 8	V 8	D 8 Victoire 45	M 8	V 8	L 8	J 8	S 8	M 8	J 8	D 8
S 9	M 9	M 9	S 9	L 9	J 9	S 9	M 9	V 9	D 9	M 9	V 9	L 9
D 10	M 10	J 10	D 10	M 10	V 10	D 10	L 10	S 10 15	L 10	J 10	S 10	M 10
L 11	J 11	V 11	L 11	M 11	S 11	L 11	J 11	D 11	M 11	V 11 Amistice	D 11	M 11
M 12	V 12	S 12	M 12	J 12	D 12	M 12	V 12	L 12	M 12	S 12	L 12	J 12
M 13	S 13	D 13	M 13	V 13	L 13	M 13	S 13	M 13	J 13	D 13	M 13	V 13 21
J 14	D 14	L 14	J 14	S 14	M 14	J 14 Fête nationale	D 14	M 14	V 14	L 14	M 14	S 14
V 15	L 15	M 15	V 15	D 15 Pentecôte	M 15	V 15	L 15 Assomption	J 15	S 15 17	M 15	J 15	D 15
S 16 1	M 16	M 16	S 16	L 16 Lundi de Pentecôte	J 16	S 16	M 16	V 16	D 16	M 16	V 16	L 16
D 17	M 17 Mardi Gras	J 17	D 17	M 17	V 17	D 17	M 17	S 17 16	L 17	J 17	S 17	M 17
L 18	J 18	V 18	L 18	M 18	S 18	L 18	J 18	D 18	M 18	V 18	D 18	M 18
M 19	V 19	S 19 5 6	M 19	J 19	D 19 Fête des pères - fête	M 19	V 19	L 19	M 19	S 19 19	L 19	J 19
M 20	S 20	D 20 Printemps	M 20	V 20	L 20	M 20	S 20	M 20	J 20	D 20	M 20	V 20
J 21	D 21	L 21	J 21	S 21	M 21	J 21	D 21	M 21	V 21	L 21	M 21	S 21
V 22	L 22	M 22	V 22	D 22	M 22	J 22	L 22	J 22	S 22	M 22	J 22	D 22
S 23	M 23	M 23	S 23 8	L 23	J 23	M 23	V 23 Automne	M 23	S 22	M 23	V 23	L 23
D 24	M 24	J 24	D 24	M 24	V 24	M 24	J 24	S 24	L 24	J 24	S 24	M 24
L 25	J 25	V 25	L 25	M 25	S 25	L 25	J 25	D 25	M 25	V 25	D 25 Noël	M 25
M 26	V 26	S 26	M 26	J 26	D 26 11	M 26	V 26	L 26	M 26	S 26	L 26	J 26
M 27	S 27	D 27 Fêtes	M 27	V 27	L 27	M 27	J 27	M 27	V 27	D 27	M 27	V 27
J 28	D 28 3	L 28 Lundi de Pâques	J 28	S 28	M 28	J 28	D 28	M 28	V 28	L 28	M 28	S 28
V 29	M 29	M 29	V 29	D 29	M 29	J 29	L 29	J 29	S 29	M 29	J 29	D 29
S 30	M 30	M 30	S 30	L 30	J 30	M 30	V 30	V 30	D 30 18	M 30	V 30	L 30
D 31	J 31	J 31	S 31	M 31	J 31	D 31	M 31	M 31	L 31	M 31	S 31	M 31

- 1 Vaux du Maire à 20h
- 2 Concours de boïote des AFN
- 3 Repas du CCAS à 12h30
- 4 Cloucroute du Foot
- 5 Soirée Loto APE
- 6 Inscriptions Argent de poche
- 7 AG du Comité des Fêtes
- 8 Soirée APE dégustation
- 9 Marché campagnard et vide-grenier Comité des fêtes et l'APE Au cœur du village
- 10 Inscriptions Argent de poche
- 11 Fête de l'école de l'Oudin Au Terrain des Sports
- 12 Concours de paquets et tournois de foot familial Étoile Sportive
- 13 Opération Argent de poche
- 14 41^e Festival de la Moisson Comité des Fêtes Village
- 15 Beaulieu de France à Beaulieu (Orne)
- 16 Classes 6 Soirée des fêtes
- 17 Retour de la Fête de la Moisson
- 18 Concours de Boïote du Club des retrouvailles 14h - 19h
- 19 Soirée école APE
- 20 Téléthon
- 21 Vaux du Maire à 20h